



**Syndicats CGT et UGICT-CGT**  
des Territoriaux de la Ville de Rennes,  
du CCAS et de Rennes Métropole.



**Objet :** Préavis de grève spécifique pour tous les agents de la DRH.

**13 juin 2019**

à Madame Nathalie APPERE  
Maire de Rennes  
Monsieur Emmanuel COUET  
Président de Rennes Métropole

Copies : Monsieur Hubert Chardonnet  
Élu en charge du personnel  
Monsieur Gildas LAÉRON  
DRH

Madame la Maire, Monsieur le Président,

Notre organisation syndicale CGT dépose ce jour, par la présente, un préavis de grève spécifique concernant les agents cités en objet, de 0 à 24h pour les journées du 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29 et 30 juin 2019.

Notre organisation syndicale dénonce les conséquences actuelles que subissent les personnels dans le cadre du projet de réorganisation de la Direction des Ressources Humaines.

Notre organisation syndicale dénonce les modalités d'accompagnement de cette réorganisation auprès des agents sur le mode du dénigrement des compétences des agents et de la qualité du service rendu.

Notre organisation maintient ses très fortes craintes liées à la création d'un pôle « Qualité de vie au travail » devant réunir la DRIS, le SST et les assistantes sociales. Création qui a abouti au départ des trois médecins du travail, faut-il le rappeler.

Notre organisation s'interroge sur la disparition du service « Allocation de retour à l'emploi » à travers une convention de gestion signée avec Pôle Emploi.

Notre organisation dénonce la poursuite par la Direction de « sous-estimer » la « gravité de la dégradation des conditions de travail et de leur impact sur l'état de santé des agents ».

Notre organisation dénonce la non prise en considération des demandes répétées de la part des agents en termes de nécessités de recrutement, de matériels, de logiciel, de locaux, etc....

Ce préavis de grève oblige, comme la loi l'indique, l'exécutif municipal et métropolitain à nous recevoir. Compte tenu de l'importance des sujets traités, de l'impatience et de la mobilisation des agents, nous entendons, Madame la Maire et Monsieur le Président, être reçus dans les délais les plus brefs.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Maire et Monsieur le Président, l'assurance de notre parfaite considération.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
DE L'UGICT-CGT

  
PHILIPPE CHAVROCHE

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE  
DE LA CGT

  
CHRISTINE LESUR